

Guide d'information universitaire

VISITE DES REPRÉSENTANTS UNIVERSITAIRES

Mercredi le 2 octobre 2019 - 11 h 30 à 13 h 30
Place publique du Cégep de Chicoutimi

UNIVERSITÉS PARTICIPANTES

LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC	
École de technologie supérieure	Université du Québec en Outaouais
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (absent)	Université du Québec à Rimouski
Université du Québec à Montréal	Université TÉLUQ
Université du Québec à Chicoutimi	Université du Québec à Trois-Rivières

UNIVERSITÉS ANGLOPHONES	UNIVERSITÉS HORS QUÉBEC
Université Bishop's	Université d'Ottawa
Université McGill	Université de Moncton (absent)
Université Concordia (absent)	

UNIVERSITÉS FRANCOPHONES	AUTRES
École des hautes études commerciales	Collège militaire royal de Saint-Jean
École Polytechnique (absent)	Collège de la Garde côtière canadienne
Université Laval	
Université de Montréal (absent)	
Université de Sherbrooke	

INFORMATION GÉNÉRALE SUR LES ÉTUDES UNIVERSITAIRES

L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

Elle se divise en trois parties :

1. Le trimestre d'automne : de septembre à décembre
2. Le trimestre d'hiver : de janvier à avril
3. Le trimestre d'été : de mai à août


Même si la grande majorité des étudiants suspendent leurs études durant l'été, certains en profitent pour poursuivre le cheminement de leur programme ou pour effectuer un rattrapage devenu nécessaire.


EXEMPLE DE COTE DE RENDEMENT UNIVERSITAIRE (C.R.U.) :


A+ = 4.3 (Exceptionnel)	B+ = 3.3 (Très bon)	C+ = 2.3 (Moyen)	D+ = 1.3 (Insatisfaisant)
A = 4 (Excellent)	B = 3 (Bon)	C = 2 (Acceptable)	D = 1 (Avertissement)
A- = 3.7 (Remarquable)	B- = 2.7 (Satisfaisant)	C- = 1.7 (Faible)	E = 0 (Échec)

LE VOCABULAIRE UNIVERSITAIRE

Cycle : Celui-ci est utilisé pour désigner les différents niveaux universitaires.

 Le **1^{er} cycle** est la première étape de l'enseignement universitaire. Il fait habituellement suite aux études collégiales et comprend des programmes conduisant généralement à l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un **baccalauréat** (90 crédits).

 Le **2^e cycle** est la deuxième étape de l'enseignement universitaire. On y retrouve principalement les programmes de **maîtrise** (45 ou 60 crédits) et des **diplômes d'études supérieures spécialisées** (D.E.S.S.) (30 crédits).

 Le **3^e cycle** est la troisième étape de l'enseignement universitaire. Il comprend les programmes de **doctorat**.

LE PROGRAMME

C'est un ensemble cohérent de cours établi par l'université en vue d'une formation donnée sanctionnée par un diplôme.

LE CRÉDIT

Le crédit correspond normalement à une charge de travail de 45 heures, comprenant à la fois la présence aux cours et le travail personnel à fournir. Ainsi, l'étudiant inscrit à un cours évalué à trois crédits y consacra une moyenne de 135 heures de travail, soit 45 heures de cours et 90 heures de travail personnel.

LE BACCALAURÉAT

Programme-cadre de 1er cycle conduisant à l'obtention du grade de bachelière ou de bachelier. Il existe divers types de baccalauréats.

Baccalauréat spécialisé

Programme dont la plupart des cours portent sur une même discipline ou un même champ d'études. Celui-ci comporte normalement entre 90 ou 120 crédits, répartis sur trois ou quatre années.

Baccalauréat avec Majeure et/ou Mineure

Majeure:

Programme dont la plupart des cours portent sur une même discipline ou un même champ d'études. Il est généralement la composante principale d'un programme conduisant à l'obtention d'un baccalauréat. **La majeure comporte 60 crédits** qui se répartissent normalement sur deux années d'études.

Mineure:

Programme-cadre dont la plupart des cours portent sur une même discipline ou un même champ d'études. Ce programme a généralement deux fonctions : soit être la composante secondaire d'un baccalauréat avec majeure soit l'une des composantes d'un baccalauréat multidisciplinaire. **La mineure comporte 30 crédits.**

Baccalauréat « Honours »

Baccalauréat spécialisé offert dans les établissements anglophones et dans certaines universités francophones (certains programmes de l'Université de Montréal). Normalement, on ne peut demander d'accéder à un tel programme qu'après une première année d'études réussie avec des résultats supérieurs.

Baccalauréat multidisciplinaire/par cumul

Les 90 crédits se partagent entre 3 disciplines :

Baccalauréat combinant :

- 3 mineures (ou certificats) ou
- 2 mineures (ou certificats) et un bloc complémentaire *

N.B. * Bloc complémentaire : 30 crédits répartis dans différentes disciplines

À noter que vous ne pouvez pas choisir 3 mineures (ou certificats), les faire et les voir automatiquement reconnus comme baccalauréat multidisciplinaire. Certaines mineures sont incompatibles et un axe intégrateur est important. Contactez les universités pour obtenir plus d'information sur le sujet.

Baccalauréat personnalisé, individualisé ou sur mesure

« Programme universitaire de premier cycle comprenant 90 crédits choisis par l'étudiant et lui permettant d'acquérir une formation conçue en fonction de ses propres champs d'intérêt et des objectifs qu'il s'est fixés lorsqu'aucun autre programme ni aucune autre combinaison de programmes ne peuvent répondre à son besoin. Les choix de l'étudiant doivent être préalablement approuvés par les autorités compétentes ». (Tiré du guide Choisir université 2014, page 9)

Baccalauréat intégré

« Programme universitaire de premier cycle permettant d'acquérir une formation dans au moins deux domaines ou une formation générale à l'intérieur d'un domaine (ex. : baccalauréat intégré en langue française et en rédaction professionnelle ou baccalauréat intégré en sciences humaines) ». (Tiré du guide Choisir université 2014, page 9)

Baccalauréat avec concentration ou cheminement

« Programme universitaire de premier cycle composé de cours conduisant à des études plus poussées dans un champ d'études ou une discipline (ex. : baccalauréat en administration des affaires, concentration comptabilité) ». (Tiré du guide Choisir université 2014, page 9)

LE DIPLÔME

Ce terme désigne un acte attestant la réussite à un programme comportant généralement 60 crédits. Dans la plupart des cas, un programme de diplôme peut aussi constituer la majeure d'un baccalauréat.

LE CERTIFICAT

Un acte attestant la réussite à un programme cohérent d'études universitaires comportant généralement 30 crédits. Dans la plupart des cas, un programme de certificat peut aussi constituer la mineure d'un baccalauréat.

LE MICROPROGRAMME (PROGRAMME COURT)

Certaines universités offrent des programmes courts dont le nombre de crédits varie d'un programme à l'autre (6 à 18 crédits). Certains programmes exigent des critères particuliers (âge, expérience, DEC professionnel, etc.). Il est important de vérifier les préalables dans les guides d'admission des universités respectives.

PARTICULARITÉS

Le régime coopératif :

Ce régime permet aux étudiants de poursuivre leurs études tout en participant au marché du travail grâce à des stages rémunérés dont le revenu contribue au financement partiel des études. Le nombre de stages varie selon les programmes et les Universités.

Profil international /cheminement international / mobilité internationale :

Lors de vos études, si votre dossier scolaire le permet, vous pouvez en deuxième ou troisième année, faire une ou deux sessions d'études dans une autre université dans un autre pays sans en allonger votre parcours universitaire. Il est possible d'obtenir une bourse de subsistance de 750 \$ à 1000 \$ par mois, dépendamment des destinations.

Profil entrepreneurial :

Ce profil consiste en un cheminement complémentaire de douze crédits, accessible dès la troisième session d'études universitaires dans les programmes de baccalauréat participants. Il favorise l'acquisition des attitudes et des compétences visant à prendre des initiatives, à concevoir des projets et à les gérer.

Profil en développement durable :

Ce profil vous familiarisera avec les principes du développement durable et favorisera votre réflexion critique quant à la manière dont votre future profession pourra contribuer à un développement plus durable.

Profil distinction :

Le profil distinction s'adresse aux étudiants des programmes de 1er cycle qui se distinguent par leurs résultats scolaires. Vous serez en mesure de suivre certains cours spécifiques au 2e cycle pour accélérer et renforcer votre parcours en vue de vos études aux cycles supérieurs, soit le passage à la maîtrise avec mémoire ou sans mémoire. Vous pourrez même participer activement à un projet ou un sujet de recherche supervisé par un chercheur reconnu dans son domaine.

Profil recherche :

Ce profil s'adresse aux étudiants des programmes de 1er cycle qui souhaitent s'initier à la recherche dans leur discipline. Vous pourrez participer activement à la réalisation d'un projet de développement scientifique, artistique ou autre. Vous explorerez un domaine particulier du savoir pour découvrir ou confirmer vos intérêts intellectuels et professionnels et démystifier les différentes formes de communication scientifique.

LES DATES LIMITES

Pour la session d'automne : **1^{er} mars**
Pour la session d'hiver : **1^{er} novembre**

LES EXCEPTIONS

ÉCOLE DES TECHNOLOGIES SUPÉRIEURE

Pour la session d'automne : **1^{er} août**
Pour la session d'hiver : **1^{er} décembre**

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Enseignement : **1^{er} décembre**
Arts visuels : **1^{er} avril**
Musique, relations publiques et communication, journalisme numérique,
Sciences infirmières, nutrition, service social : **1^{er} avril**
Droit : **1^{er} mai**
Tous les autres programmes : **1^{er} juin**

Important : Il est préférable de présenter vos demandes avant le 1^{er} mars pour être éligible à toutes les bourses offertes à l'université d'Ottawa.

MCGILL

Musique : **15 janvier**
Médecine dentaire : **1^{er} novembre**

UNIVERSITÉ MONCTON

Programmes contingentés : **1^{er} avril**
Programmes réguliers : **1^{er} août**

BISHOP'S

Tous les programmes : **1^{er} avril**

CONDITIONS D'ADMISSION

1) Obtenir le DEC (préuniversitaire ou technique)





2) Respecter les préalables

Note :

- a) Les préalables ne sont pas toujours les mêmes d'une université à l'autre. Veuillez consulter les guides d'admission des universités.
- b) Pour les personnes qui détiennent un DEC technique et pour la clientèle de la formation continue, il peut y avoir des conditions particulières... Informez-vous!

POUR LES PROGRAMMES CONTINGENTÉS

Un programme contingenté signifie que le nombre de places est limité. Si un programme est contingenté, nous vous suggérons de faire :

-  Le même choix de programmes dans plusieurs Universités;
-  Le choix d'un 2e programme où vos chances d'être admis sont meilleures;
-  Un choix de programme non contingenté;
-  Un choix d'une technique collégiale apparentée à vos choix de programmes Universitaires.

Pour mieux comprendre la cote R et vous aider à préparer vos stratégies d'admission, consultez le document :

« La cote de rendement au collégial et les seuils d'admission dans les programmes contingentés à l'université », disponibles au Service de consultation local A-2004.

Pour plus d'information, veuillez consulter le lien suivant : <http://www.cchic.ca /cote-r/>

ADMISSION EN LIGNE

**Il est important de lire attentivement les directives qui accompagnent toujours
Les formulaires de demande d'admission des universités.**

Chaque université a un formulaire électronique qui lui est spécifique. Vous pouvez présenter une demande dans plusieurs universités et faire, de façon générale, plus d'un choix de programmes par université.


Les formulaires électroniques se retrouvent directement sur le site Internet des universités.

Pour l'ensemble des universités ontariennes, le formulaire est le même. Vous pourrez faire votre demande en ligne à l'adresse suivante : <https://www.ouac.on.ca>


CE QUI EST REQUIS AVANT DE COMPLÉTER SA DEMANDE D'ADMISSION EN LIGNE

 **Le code permanent du MELS**


Numéro officiel du Ministère de l'Éducation correspondant à votre dossier scolaire. Formé des trois premières lettres de votre nom, ce numéro est inscrit sur tous vos relevés de notes.

 **Une adresse courriel crédible**

C'est par voie électronique que vous recevrez vos réponses.
S'assurer du bon fonctionnement de ce courriel.

 **Le NAS (numéro d'assurance sociale)**

Il est exigé par le Ministère du Revenu du Québec pour l'émission des différents reçus servant à la réclamation des montants d'études postsecondaires.

 **Les coordonnées des institutions d'enseignement secondaire et collégial**

Ces coordonnées seront peut-être nécessaires seulement aux élèves qui soumettront des demandes aux universités canadiennes autres qu'au Québec. La plupart de ces universités n'ont pas accès aux données du Ministère de l'Éducation du Québec.

 **Une carte de crédit valide**

Pour payer en ligne. Les demandes d'admission en ligne nécessitent le paiement en ligne. Les sites des universités sont sécurisés.

NOMBRE DE CHOIX PAR DEMANDE ET ANALYSE DES CHOIX DE PROGRAMMES PAR UNIVERSITÉ

Universités	Nombre de choix	Analyse des choix et commentaires
Bishop's	3	Le 2 ^e choix est analysé s'il y a refus au 1 ^{er} , le troisième choix est analysé s'il y a refus au 1 ^{er} et au 2 ^e choix.
Concordia	3	Le 2 ^e et 3 ^e choix sont analysés dans l'ordre où ils seront inscrits s'il y a refus au 1 ^{er} choix.
ÉTS	1	
HEC	1	
Laval	2	Tous les choix inscrits sont analysés simultanément et vous recevrez une réponse pour chacun des choix. Il est possible d'effectuer des choix supplémentaires dans les programmes non contingentés. Pour ce faire, vous devrez avoir complété et payer votre demande d'admission. Vous pourrez ensuite retourner dans votre dossier d'admission afin d'ajouter vos choix, aucun frais supplémentaire ne vous sera demandé.
McGill	2	Tous les choix inscrits sont analysés simultanément et vous recevrez une réponse pour chacun des choix. <u>Important</u> : il y a un formulaire spécifique pour les programmes suivants : médecine (Med-P), médecine dentaire (Dent-p) et droit dans lequel vous pourrez indiquer qu'un seul choix.
Montréal	3	Indiquez vos choix par ordre de préférence. Vos choix seront étudiés en parallèle, de sorte que vous pourriez recevoir une réponse à un choix inférieur avant la réponse à un choix supérieur. Toutefois, si vous recevez une offre d'admission pour un choix supérieur, vos choix inférieurs seront fermés.
Moncton	2	Le 2 ^e choix est analysé s'il y a refus au 1 ^{er} choix.
Ottawa	3	Tous les choix inscrits sont analysés simultanément et vous recevrez une réponse pour chacun des choix.
Polytechnique	2	Tous les choix inscrits sont analysés simultanément et vous recevrez une réponse pour chacun des choix.
Sherbrooke	2	Tous les choix inscrits sont analysés simultanément et vous recevrez une réponse pour chacun des choix.
UQAC	2	Les deux choix sont considérées et le candidat recevra une réponse pour chacun des choix. Si le deuxième choix est un programme non contingenté, ce dernier sera étudié seulement si le candidat refuse l'offre d'admission au premier choix ou encore s'il est refusé.
UQAT	2	Le 2 ^e choix est analysé s'il y a refus au 1 ^{er} choix.
UQO	2	Le 2 ^e choix est analysé s'il y a refus au 1 ^{er} choix ou si vous vous désistez du 1 ^{er} choix.
UQAM	3	Tous les choix inscrits sont analysés simultanément et vous recevrez une réponse pour chacun des choix.
UQAR	2	Deux choix de programmes contingentés : tous les choix inscrits sont analysés simultanément et vous recevrez une réponse pour chacun des choix; 1 ^{er} choix de programme contingenté et le 2 ^e choix non-contingenté : Tous les choix sont analysés; 1 ^{er} choix non contingenté et 2 ^e choix contingenté : seul le 1 ^{er} choix sera analysé. Le 2 ^e choix sera analysé s'il y a refus au 1 ^{er} choix; 1 ^{er} et 2 ^e choix non contingenté : Seul le 1 ^{er} choix sera analysé
UQTR	2	Vous avez droit à deux choix lorsque le 1 ^{er} choix est contingenté. Tous les choix inscrits sont analysés simultanément et vous recevrez une réponse pour chacun des choix.

TABLEAU SYNTHÈSE DES FRAIS D'ADMISSION PAR UNIVERSITÉ

Ce tableau synthèse s'adresse aux étudiants Québécois venant du collégial.

Pour toute autre catégorie d'étudiants, consultez les sites Internet des universités.

UNIVERSITÉS	FRAIS \$ JUIN 2019
Bishop's	65,00 \$
Concordia	100,00 \$
É.T.S.	45,00 \$
HEC (pour B.A.A)	91,19 \$
Laval	84,00 \$
McGill	107,50 \$ (A)
Montréal	99,00 \$
Polytechnique	84,21 \$
Sherbrooke	87,00 \$
UQAT	75,00 \$
UQAC	30,00 \$
UQO	30,00 \$
UQAM	96,00 \$
UQAR	53,40 \$
UQTR	44,77 \$
TELUQ	82,00 \$
Universités ontariennes (incluant Ottawa)	156,00 \$ (B)
MONCTON (nouveau-brunswick)	60,00 \$ (C)

À titre indicatif, ces informations sont tirées des sites Internet des Universités en juin 2019.

Nous vous invitons à vérifier l'exactitude de ces renseignements lors de votre demande d'admission.

LÉGENDE :

- A. À McGill, des frais supplémentaires sont ajoutés pour la faculté de médecine (150,50 \$), et des frais d'auditions pour l'École de musique Schulich (66.17 \$).
- B. Voir informations sur le site: www.ouac.on.ca Certaines universités/programmes exigent des frais supplémentaires. Des droits de services sont requis pour ces choix additionnels (50 \$ du choix additionnel).
- C. Aucuns frais ne sont requis au moment d'effectuer ta demande d'admission. Toutefois, des frais d'étude de dossier de 60\$ seront ajoutés à tes droits de scolarité lors de ta première session d'inscription.

LA SÉLECTION

C'est maintenant le moment pour les universités de faire l'étude de vos demandes d'admission et c'est le début d'une période stressante pour vous. Afin de vous aider à traverser cette période d'attente, voici ce qui se passera dans les semaines à venir.

L'ACCUSÉ RÉCEPTION

D'ici 2 à 3 semaines, certaines universités vous feront parvenir un accusé réception. Cependant, certaines universités n'en envoient pas.

Les agents d'admission vérifieront si votre dossier est complet. S'il manque des pièces, certaines universités peuvent rejeter votre dossier.

Par la suite, ils analyseront votre dossier en tenant compte des divers critères de sélection.

L'ANALYSE DU DOSSIER – LES CRITÈRES DE SÉLECTION

LE DOSSIER SCOLAIRE : COTE DE RENDEMENT AU COLLÉGIAL (CRC)

Les universités québécoises utilisent la « cote de rendement au collégial » pour analyser et évaluer la valeur des dossiers scolaires lorsqu'il s'agit d'une admission à un programme contingenté. Pour en connaître davantage au sujet de la cote R, vous pouvez consulter le site: www.bci-qc.ca

Nous vous rappelons que vous pouvez aussi consulter le document : « La cote de rendement au collégial et les seuils d'admission dans les programmes contingentés à l'université » disponible au Service de consultation local A-2004. Vous y retrouverez la cote R du dernier admis dans les programmes contingentés. Enfin, pour connaître votre propre cote de rendement au collégial, vous pouvez la consulter en ligne à partir d'Omnivox. Vous pouvez aussi rencontrer l'équipe des conseillers d'orientation.

LES AUTRES CRITÈRES

Dans certains programmes d'études, d'autres critères de sélection peuvent être prise en considération dans l'analyse de votre dossier. Par exemple : Test d'aptitudes aux études dentaires (TAED), entrevue, audition, portfolio, MEM, Test d'Évaluation des Compétences Transversales en ligne (TECT), lettre d'intention, etc.

ADMISSION EN MÉDECINE DENTAIRE DANS LES UNIVERSITÉS

Si vous prévoyez faire une demande en médecine dentaire, il faut vous soumettre au test de l'Association dentaire canadienne (www.cda-adc.ca/taed). Ce test a lieu deux fois par an. Les dates d'inscription: 15-septembre et 15 janvier. Il est avantageux de vous inscrire à la première séance de test. Vérifiez à votre centre d'information scolaire et professionnelle.

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Pour certains programmes à la faculté des arts et des sciences et des beaux-arts, vous devez prendre vous-même rendez-vous pour une entrevue ou une audition ; consultez le guide d'admission ou le site web.

Le Département de communication convoquera les étudiants en entrevue lorsque la première étape de sélection aura été franchie. Encore une fois, il faut voir les exigences sur le site web du département.

Source : Veronica Lefebvre, agente de recrutement étudiant pour l'Université Concordia (23 décembre 2016).

Afin d'éviter toutes formes d'erreurs, il est fortement recommandé de consulter les guides d'admission ou les sites Internet de chacune des universités.

LA DÉCISION

Entre le 1er mars et le 15 mai, l'Université vous adressera les réponses aux demandes que vous avez faites.




LES POSSIBILITÉS DE RÉPONSES DE L'UNIVERSITÉ

Offre d'admission





- Conditionnelle :** Vous êtes admis à la condition de terminer votre D.E.C. avant l'inscription et/ou de satisfaire à toutes les conditions exigées avant une date indiquée par l'université.
- Définitive :** La demande d'admission est acceptée, car le candidat a satisfait aux formalités et aux conditions d'admission.
- Jugement différé :** La décision de l'université est reportée à plus tard et les raisons sont fournies.
- Liste d'attente :** Il s'agit d'une admission possible qui dépendra du nombre de candidats déjà admis qui se désisteront ou qui ne compléteront pas toutes les étapes exigées.
- Refus :** Que dire de plus... Les raisons du refus sont fournies dans l'avis.

VOS RÉPONSES



VOUS ÊTES ADMIS :

-  Vous recevrez une offre, c'est votre premier choix ou votre seule réponse positive – alors vous acceptez l'offre de l'université selon la procédure exigée en respectant les délais mentionnés*.
-  Vous avez reçu deux offres d'admission. Vous devez en accepter une seule et refuser l'autre.
-  Vous avez déjà répondu positivement à une offre et vous préférez l'autre qui vient d'entrer. Vous devez vous désister par écrit ou en ligne** auprès de l'université et confirmer votre choix avec l'autre.

VOUS ÊTES REFUSÉ, VOICI QUATRE SCÉNARIOS :



-  Vous acceptez la décision et ne posez aucun geste.
-  Vous faites un nouveau choix de programmes offerts par certaines universités selon les choix disponibles.
-  Vous voulez aller en appel. Vous vous considérez lésé. Vous venez nous consulter ou vous vous adressez à l'agent d'admission qui a traité votre dossier.
-  Vous avez été refusé partout, il serait important de consulter votre conseiller d'orientation.

VOUS ÊTES SUR UNE LISTE D'ATTENTE :

-  Vous ne pouvez accepter deux offres d'admission en même temps, mais vous pouvez accepter une offre d'admission et une liste d'attente ou jugement différé en même temps.
-  Il est important de répondre dans les délais exigés sinon l'université peut annuler l'offre d'admission.

Vérifiez les délais! ** À vérifier sur les sites des universités. **

LES BOURSES D'ÉTUDES

-  Bourses d'entrée des universités : Un certain nombre de bourses sont accordées au mérite à ceux qui ont obtenu d'excellents résultats scolaires. Vous pouvez vous procurer les formulaires auprès des universités. Informez-vous sur les sites des universités.
-  Bourses d'admission : Attribués selon l'excellence de votre dossier scolaire

L'INSCRIPTION

La majorité des universités vous feront parvenir la documentation et vous indiqueront les dates d'inscription spécifiques à votre programme, qui se tiendront entre les mois de juin et août. Cette dernière étape consiste à faire un choix de cours pour la session à venir. En cas contraire, contactez le bureau du registraire de l'université.

Il est important de respecter les dates limites pour l'inscription, autrement l'université peut annuler son offre d'admission. En effet, l'admission n'est valide que si elle est suivie d'une inscription au trimestre pour lequel la décision d'admission a été prononcée.

IMPORTANT

Le candidat qui prévoit s'absenter pour une assez longue période doit charger quelqu'un de donner suite aux avis reçus durant son absence en joignant à sa demande d'admission une procuration écrite indiquant clairement les noms et coordonnées d'une ou de plusieurs personnes autorisées à agir en son nom. La personne qui ne tient pas compte de cette mise en garde peut rencontrer des ennuis et des déceptions. Cependant, puisque la plupart des inscriptions se font en ligne via votre dossier étudiant, assurez-vous de transmettre vos données personnelles à la personne que vous mandaterez en votre absence afin qu'elle puisse accéder à votre dossier en ligne.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

LES FRAIS DE SCOLARITÉ

Relatifs au matériel didactique, aux assurances, aux cotisations étudiantes, aux services aux étudiants. Comme vous le savez, les études universitaires ne sont pas gratuites. Il y a des frais de scolarité et des frais, etc. (étudiants Québécois en 2018-2019 : 1 cours de 3 crédits (309,45 \$))

Ensuite, il faut ajouter à cela les dépenses générales qui sont liées à l'achat du matériel scolaire et aux frais de logement et d'alimentation. Pour ceux qui demeurent chez leurs parents, vous devez prévoir environ 500 \$ pour l'achat du matériel scolaire par trimestre. Sinon, on estime entre 1 550 \$ et 2 000 \$ ces dépenses (par trimestre).

De plus, les dépenses personnelles englobent les frais reliés aux loisirs, au transport, etc. Bien que ces dépenses varient d'un individu à l'autre, on doit prévoir environ 800 \$ par trimestre.

RÉSIDENCES

La plupart des universités ont des résidences. Nous vous suggérons de faire votre réservation le plus tôt possible.

Vous pouvez consulter le lien suivant : <http://www.cchic.ca/services-aux-etudiants/consultation-2/information-scolaire/etudes-universitaires/>

RÉPONSE ET LISTE D'ATTENTE

Répondre à l'offre selon le mode établi par université soit par courriel personnel ou celui fourni par l'université. Répondre avant le 1er juin. Attention à la pression. Vous pouvez accepter une seule offre d'admission et demeurez inscrit sur plusieurs listes d'attente en même temps.

Veillez noter qu'il peut être judicieux d'accepter une offre d'admission dans votre 2e choix, si vous avez été placé en liste d'attente de votre premier choix.

Attention : Si vous êtes inscrit sur une liste d'attente, l'université peut vous contacter jusqu'au mois d'août. Ces offres, dernière minute, se font souvent par téléphone et vous avez quelques heures pour y répondre

QUESTIONS À POSER AUX REPRÉSENTANTS UNIVERSITAIRES (EXEMPLE DE QUESTIONS)

L'ADMISSION

- Y a-t-il une CRC minimale pour être admis à l'Université?
- Quelles sont les possibilités si ma CRC est insuffisante pour être admis?
- Tenez-vous compte du cégep de provenance dans la sélection des candidatures?
- Qu'arrive-t-il si on a échoué l'épreuve uniforme en français? Est-ce qu'il est possible de s'inscrire quand même à l'université?
- Pouvons-nous être admis à l'université si nous n'avons pas encore notre DEC ou s'il nous manque des préalables?
- Pouvons-nous suivre ces cours à l'université?
- Comment réagir lorsque notre nom est placé sur une liste d'attente?
- Accordez-vous plus d'importance à certains cours dans l'analyse du dossier collégial?
- Tenez-vous compte de la durée des études collégiales dans l'évaluation d'un dossier (ex : médecine)?
- En quoi consistent les entrevues, tests ou questionnaires?
- Quels sont les critères d'admission du candidat adulte dans votre établissement?
- Est-ce qu'il y a des bourses d'admission? À partir de quelle cote R peut-on avoir une bourse?

LES PROGRAMMES

- Quelles sont les particularités de votre programme? Quelles sont les concentrations ou les orientations disponibles?
- Quelles sont les caractéristiques d'un programme donné par rapport au même programme dans une autre université?
- Quel type d'enseignement offre-t-on? Y a-t-il des stages (ex : Ils ont lieu quand, où; sont-ils rémunérés?)
- À quoi ressemble un horaire hebdomadaire? Quelle est la charge de travail en dehors des cours?
- Si vous offrez des stages coopératifs, quels sont les critères de sélection pour accéder aux stages?
- Quelles sont les possibilités de bénéficier d'échanges avec les universités étrangères (américaines, européennes, etc.) en cours d'études? Existe-t-il des stages de formation? Si oui, quelle en est la durée? À quels coûts? Dans quelles conditions? Quels sont les critères de sélection?
- En science de l'éducation, quelles sont vos politiques pour le français?
- Qu'arrive-t-il en cas d'échecs nombreux à l'université? Peut-on exclure une personne pour cette raison? Y a-t-il des reprises?
- Quelles sont les conditions d'admission à la maîtrise/doctorat? Quelle est la proportion de détenteurs du baccalauréat à la maîtrise/doctorat? Quel est le nombre de places disponibles?
- Est-il facile de changer d'université en cours d'études (dans un même programme ou dans un programme différent)?
- Peut-on compléter un baccalauréat dans une université et la maîtrise dans une autre? Les universités accordent-elles un avantage à leurs propres étudiants?
- Peut-on choisir des cours en dehors de notre programme d'études, dans un autre domaine?

LES PERSPECTIVES D'EMPLOI

Si je ne suis pas admis dans votre programme, quel est le meilleur chemin pour améliorer mes chances d'être admis l'année suivante?

Quelles sont les possibilités de bénéficier d'échanges avec les universités étrangères (américaines, européennes, etc.) en cours d'études? Existe-t-il des stages de formation? Si oui, quelle en est la durée? À quels coûts? Dans quelles conditions? Quels sont les critères de sélection?

Avec un diplôme dans un programme donné, quelles sont les possibilités de placement? Quel genre de travail puis-je accomplir?

Quelle est la situation de l'emploi dans tel secteur?

Mon diplôme me permet-il de travailler n'importe où au Canada? (Particulièrement pour les professions ayant un ordre professionnel)

Publiez-vous des statistiques sur le placement des finissantes et des finissants de votre université?

LA VIE ÉTUDIANTE

Y a-t-il des résidences? Quels sont les coûts et les services offerts?

Existe-t-il des services adaptés pour les clientèles émergentes? (ex : troubles d'apprentissage, dyslexie, déficit d'attention, etc.)

Quels sont les services offerts aux étudiants?

Quelles sont les activités offertes sur le campus?

LES RÉSIDENCES

Préparez vos questions, vous pourrez les poser au moment opportun.

PORTES OUVERTES DANS LES UNIVERSITÉS 2019-2020

UNIVERSITÉS	DATES
Écoles des technologie supérieures	Dimanche 26 janvier 2020, de 10h à 16h00
École polytechniques	Dimanche 10 novembre, de 10 à 16h00 Mardi 28 janvier 2020 de 16h00 à 20h00
HEC Montréal	Dimanche 10 novembre, de 10h à 16h00
Universités Bishop's	
Université Concordia	
Université de Montréal	Dimanche 10 novembre, de 10 à 16h00
Université de Sherbrooke	Samedi 2 novembre 2019, de 9h30 à 15h30
Université d'Ottawa	
Université du Québec à Chicoutimi	
Université du Québec à Montréal	Samedi 26 octobre 2019, de 10h00 à 16h00
Université du Québec à Rimouski	
Université du Québec à Trois-Rivières	Samedi 2 novembre 2019, de 10 à 15h00
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	Rouyn-Noranda : mercredi 6 novembre 2019 Val d'or : mercredi 20 novembre 2019 Montréal : 8 février 2020 de 12h00 à 13h00
Université du Québec en Outaouais	
Université Laval	Samedi 9 novembre 2019
Université McGill	Dimanche 20 octobre 2019

Les informations proviennent des sites universitaires juin 2019, du guide : "L'admission universitaire" du Cégep Limoilou et du Cégep de Saint-Jérôme.